

## Quand le numérique interroge les pratiques

**Le processus d'admission** ne se limite pas à un accord ou à un refus d'une demande. Il engage l'ESAT dans un soutien aux démarches et une aide à l'orientation des personnes, vers une offre plus adaptée ou vers les offres qui complètent l'ESAT. Ces orientations invitent également à repenser le rôle d'appui des ESAT dans l'accès et la mise en œuvre des droits des personnes (PCH, notifications, aides sociales...).

### GLOSSAIRE

**Le process d'admission :** c'est l'ensemble des étapes qui permettent l'analyse d'une demande, peu importe sa nature et sa provenance et qui conduisent à un accord ou à un refus d'admission.

Aujourd'hui, ViaTrajectoire PH (service numérique d'aide à l'orientation personnalisée) est un outil incontournable dans la gestion du process. Le traitement des demandes et la coordination des acteurs deviennent ainsi visibles numériquement. Par où commencer pour ne pas être dépassé ? Des professionnels vous livrent leurs conseils.

#### Cadre réglementaire :

- La loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique ;
- Le CIH 25 octobre 2018 réaffirme le soutien renforcé aux nouvelles technologies au service de l'autonomie et de la communication des personnes ;
- La proposition 7 du rapport Comité d'action publique 2022 (CAP 2022) vise à simplifier le quotidien des personnes en situation de handicap et de leurs proches, grâce à des outils numériques, notamment pour améliorer l'accès à l'information pour les personnes concernées et leurs familles.
- Le rapport IGAS sur la transformation de l'offre du 24 mars 2025 intègre des concepts tels que la responsabilité populationnelle et les logiques de plateformes de services coordonnées.

## 1

### Par quoi commencer ?

Pour que le numérique reflète la réalité de la structure, il faut bien se préparer et réfléchir à son organisation interne.

#### 1

#### Effectuer un inventaire

Ce qui est propre à la structure :

- Cartographier le process actuel (d'où viennent et qui gèrent les demandes ?)
- Analyser les outils utilisés au quotidien (fichiers Excel, listes volantes, procédures historiques).

#### 2

#### Comprendre ces nouveaux outils pour mieux les maîtriser

- Que précise le ROR (Répertoire national de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social) concernant les ESAT ? Il définit notamment des informations rendues accessibles au public : critères et conditions d'admission, conformité des procédures, modalités de priorisation des demandes, caractère pluridisciplinaire des décisions ainsi que la transparence de ces choix vis-à-vis des personnes accompagnées. Pour aller plus loin, se référer [au guide pratique et numérique des ESSMS](#).

■ Et ViaTrajectoire ? N'hésitez pas à le consulter pour en comprendre le fonctionnement ! Profitez-en pour enregistrer les personnes admises en ESAT et mettre à jour leurs notifications. La fiabilité de l'outil repose sur l'actualisation régulière des informations.



## 2 Et demain ? Anticipez !

**ViaTrajectoire devient interopérable et communique avec mon DUI** (vague 2 du Ségur). Le Dossier Unique d'Admission (DUA) vient compléter et harmoniser les demandes et donc réinterroger les pratiques propres aux structures.

D'ailleurs, savez-vous que tout ce que vous faites (ou pas!) des notifications d'admission dans votre ESAT est visible des autorités de tutelle ?

### BOÎTE À OUTILS

- [L'ARS et le Conseil Départemental pilotent le déploiement de ViaTrajectoire PH avec l'appui du Groupement Régional e-Santé Bretagne](#)
- [Le ROR qu'il faut mettre à jour](#)
- [Le Collectif SI MS Bretagne pour rencontrer des pairs sur le territoire](#)
- [Article de la CNASA : Accompagner le déploiement du dossier unique de demande d'admission](#)



## Et après...

La transformation des pratiques d'admission est devant nous pour améliorer la qualité du service rendu aux personnes. Pour autant, ces sujets cruciaux ne relèvent plus uniquement des choix et de la transparence de l'établissement. La partie ne fait que commencer et les règles du jeu vont être clarifiées progressivement par l'État. Sujet à prendre en main donc !

### À RETENIR

- La responsabilité populationnelle est un enjeu d'avenir. Elle fait de chaque établissement un espace ressource pour une personne vulnérable qui le contacte.
- La connaissance de nos environnements et des démarches clés deviennent nécessaires à la bonne information et orientation des personnes en interne et en externe de l'ESAT.
- Le DUA va permettre aux personnes concernées de suivre le traitement de leur demande en temps réel sur ViaTrajectoire. À ce jour, le processus interne n'est pas opposable et aucun délai de traitement n'est clairement identifié.